

DES KILOMETRES POUR L'ECOLE



Dimanche 28 Mai

RANDO

GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

PEDESTRE ET
VTT

Ravitaillement,
Jeux et Buvette à
l'arrivée

Parcours :

A pied : 6 km
VTT : 20 km

Départ :

De 9h à 10h30
Plan d'eau Notre-
Dame-Des-Fontaines

Mini-cross

CP CE1 CE2 : 11h30
CM1 - CM2 : 11h45

Tarifs :

3-16 ans : 2 €
+ de 16 ans : 5 €

INFOS ET
INSCRIPTIONS SUR AEPG.FR



REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Article 1 : date et lieu

Date de l'évènement : dimanche 28 mai 2023

Lieu du rendez-vous : Plan d'eau Notre-Dame-des-Fontaines à Grandchamp des Fontaines.

L'ensemble des randonnées se déroule sur la commune de Grandchamp des Fontaines.

L'accueil et les départs se font entre 9h à 10h30 pour les randonnées.

Article 2 : Objet

La manifestation est organisée par l'association des écoles publiques de Grandchamp des Fontaines.

Cette manifestation est une randonnée proposant

- un parcours pédestre de 6km
- un parcours cycliste VTT d'environ 20km

qui se dérouleront sur chemins, sentiers et quelques routes carrossables de la commune.

Pour les enfants de 6 à 11 ans, une petite course à pied nommée « mini-cross » sera organisée sur les sentiers bordant le plan d'eau.

Cette manifestation n'étant pas une compétition, il n'y aura pas de chronométrage ni de classement à l'arrivée.

Article 3 : Inscriptions - Frais de participation

Les inscriptions sont à faire en ligne sur le site Hello Asso

Toutes les informations seront disponibles sur le site de l'association : www.aepg.fr

Les inscriptions seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée, dans la limite de 300 participants par parcours.

Départ collectif à 11h30 pour les enfants inscrits en classes de CP- CE1 et CE2.

Départ collectif à 11h45 pour les enfants inscrits en classes de CM1 et CM 2.

Tarifs : 3-16 ans à 2€

17 ans et + à 5€

Article 4 : Annulation / Interruption de l'épreuve

En cas de force majeure, (matériel, climatique ou autres...) avant ou pendant l'évènement, l'organisateur se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre celle-ci. Aucun recours ne pourra être exercé contre l'association.

La manifestation étant au profit des trois écoles publiques de Grandchamp des Fontaines, aucun remboursement ne sera mis en place.

Article 5 : Assurances

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident en dehors de la manifestation ainsi qu'en cas de vol de matériel ou dégradations avant, pendant et après la course.

Conformément aux dispositions légales, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants.

Article 6 : Code de bonne conduite

Chaque participant·e s'engage au respect de la nature, des autres usagers et du code de la route. En acceptant ce règlement, tout·e participant·e s'engage à suivre scrupuleusement les routes, chemins,

sentiers qui constituent l'itinéraire cartographié et balisé par l'organisation et ne laisser aucun déchet derrière son passage.

Article 7 : Acceptation du présent règlement

Le présent règlement est considéré comme implicitement accepté par les participants à partir du moment où leur dossier d'inscription est accepté par l'organisateur.

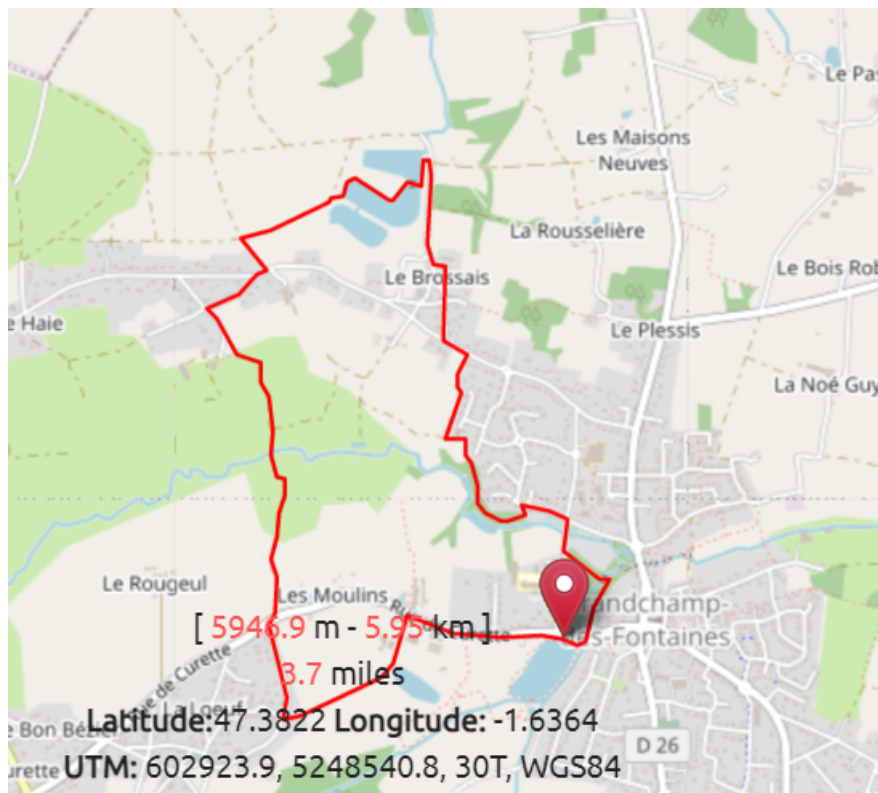
Renseignements complémentaires : aepg.association@gmail.com

L'organisation prévoit également :

- Un espace d'animations sur place : jeux d'adresse, parcours d'orientation pour tous les âges.
- Un espace buvette

PLANS DES PARCOURS :

Parcours pédestre d'environ 6km avec installation d'un balisage fléché et de panneaux signalant des traversées de routes au niveau de la rue de curette et de la route de la grande haie.



Parcours VTT d'environ 20km accessible via une trace GPS par les participant.es.